

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	69 (1998)
Heft:	1
 Artikel:	Difficultés de financement des PME : vers quelles solutions pratiques?
Autor:	Bovée, Jean-Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Par Jean-Paul Bovée,
économiste, secrétaire
général de l'ADIJ

Depuis de nombreux mois, dans les salles des arts et métiers mais aussi dans les bureaux, après jour les doléances sont nombreuses quant à l'attitude parfois exagérée

Le financement des PME (petites et moyennes entreprises) devient toujours plus difficile. Qu'il s'agisse de la création de nouvelles unités, du développement - ou même simplement du maintien - des entreprises existantes, la politique des banques est devenue très restrictive, déterminée par des considérations liées au rendement financier immédiat plutôt que par une volonté de favoriser le secteur réel de l'économie.

Les remarques exprimées par les responsables d'entreprises industrielles participant au test conjoncturel de l'ADIJ, qui dénoncent les difficultés auxquelles ils se heurtent quotidiennement, sont révélatrices à ce sujet.

Une telle évolution fait problème et soulève de nombreuses questions. On peut, on doit s'en inquiéter. Les PME représentent dans notre pays la plus grande part des entreprises, tant en termes d'emploi que par leur contribution au produit intérieur brut de l'économie. Leur dynamisme en fait également les principales créatrices de nouvelles places de travail.

D'un point de vue strictement économique, quelles sont les solutions possibles pour permettre aux PME de se développer, voire simplement de vivre normalement ?

Sur le plan philosophique et éthique également, des questions fondamentales surgissent. Que devient la place de l'Homme, dans la course effrénée au profit engendrée par le néo-libéralisme sauvage, qui déferle sur la planète sous le couvert de la mondialisation ? Dans les groupes géants l'individu devient un numéro, sacrifié sans états d'âme sur

Difficultés de financement des PME

Vers quelles solutions pratiques ?

l'autel de la maximisation des résultats financiers à court terme.

La Commission économique de l'ADIJ souhaite contribuer au débat en proposant diverses réflexions, dont les premières font l'objet du présent numéro. Elle mettra sur pied prochainement une manifestation publique destinée à faire le point et à dégager des solutions pratiques.

Un nouveau produit financier dérivé ?

Le professeur Beat Bernet, de l'Institut suisse pour la banque et la finance de Saint-Gall a proposé récemment des pistes intéressantes, reposant sur le principe de « titrisation » des créances risquées, c'est-à-dire sur l'intégration, en plus des entreprises concernées et des banques, d'une troisième catégorie de partenaires : les agents opérant sur les marchés financiers qui seraient susceptibles de s'intéresser à ce genre de titres (investisseurs spécialisés dans le capital-risque).

En d'autres termes, cette proposition revient à imaginer un « produit financier dérivé », comme il existe déjà plusieurs (par exemple les options d'achat ou de vente de titres, qui ont donné naissance à un véritable marché). Dans d'autres pays, ce mode de financement de certains crédits bancaires octroyés aux PME est déjà pratiqué ; on ne part donc pas de rien.

Cette solution, en répartissant mieux les risques, permettrait de diminuer la pres-

sion financière exercée sur les entreprises faisant appel au crédit et, en corollaire, d'améliorer les relations - fortement dégradées - entre responsables de PME et banquiers.

Rappelons à ce propos que l'Association suisse des banquiers, soumise à moult critiques, a mis sur pied à la fin de l'année dernière, un groupe de travail chargé d'examiner ce problème et de proposer des solutions pour améliorer la situation. Groupe alibi, comme l'estiment divers responsables des milieux de l'industrie et de l'artisanat, ou tentative sérieuse ? Il encore trop tôt pour en juger, mais les travaux engagés méritent d'être suivis.

En attendant, le lecteur trouvera dans les pages qui suivent une première contribution de M. Kurt Schnetz, directeur de la coopérative de cautionnement des Arts et Métiers Berne-Jura, ainsi que le texte de la conférence par M. Hans Vontobel, banquier, prononcée le 11 mars dernier à Delémont dans le cadre d'un « mercredi de Partenaires pour l'emploi », organisée avec la collaboration de l'ADIJ. ■



AUBERGE DU CHEVAL-BLANC

eric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi